



Sûreté Action

Excellence et probité
1999-2002

Communication sur l'avancement du plan de renouvellement

Date : Le 13 décembre 1999

Numéro : 04

La gestion du Plan de renouvellement

Parallèlement aux travaux de rédaction de la version définitive du plan, un exercice d'intégration et de hiérarchisation des projets a été réalisé au cours de l'été par un nouveau groupe de travail formé de pilotes de projets chargés de la mise en œuvre et du suivi du Plan de renouvellement.

Afin d'assurer la bonne marche du Plan de renouvellement et de favoriser l'atteinte des objectifs, une structure de gestion de projet permettant un suivi rigoureux des délais de réalisation a été mise en place. Ainsi, le comité des pilotes de projet se réunit à chaque semaine et rend compte de l'état d'avancement des projets en fonction de l'échéancier prévu.

Membres du comité responsable de l'avancement du Plan de renouvellement

Coordonnateur : inspecteur Laurent Aubut

Pilotes de projets :

Mission, vision, valeurs : inspecteur Maurice Sénécal
Ressources humaines : insp.chef Jean-Yves Imbeault
Enquêtes criminelles : inspecteur Steven Chabot
Modernisation techno. : M. Raymond Gascon
Affaires internes : insp.chef André Sénécal
Surveillance du territoire : capitaine Louis Côté
Communications : M. Michel Capistran

Les grands axes de changement

L'analyse du rapport de la Commission a permis de dégager cinq grands axes de changement :

- Mission, vision, valeurs
- Probité (Affaires internes)
- Compétences et organisation du travail
- Encadrement et gestion
- Modernisation (outils de travail)

Les communications n'apparaissent pas comme un axe de changement spécifique puisqu'elles sont un élément intrinsèque du processus de transformation organisationnelle dans lequel elles ont à jouer un rôle d'une importance sans équivoque. Toutefois, dans ce secteur on consentira aussi des efforts afin de hausser les compétences et la qualité des communications internes et externes ; il s'agit là de projets incontournables.

Un fil conducteur : excellence et probité

À partir des cinq grands axes, le comité responsable du Plan de renouvellement a identifié des objectifs qui constitueront le point de départ de sa mise en œuvre :

- Définir les valeurs qui guideront l'organisation
- Améliorer les connaissances, l'expérience, l'efficacité et l'efficience, la rigueur ainsi que la probité
- Favoriser l'ouverture de la Sûreté à son environnement

De nouvelles alliances stratégiques internes

Les axes de changement touchent non seulement l'ensemble des secteurs mais ils donneront lieu à de nouvelles alliances internes, essentielles à la réalisation du projet de renouvellement.

Ainsi, les directions seront de plus en plus appelées à travailler en collaboration à l'atteinte des objectifs organisationnels. À titre d'exemple, les secteurs des ressources humaines, des enquêtes criminelles et de la modernisation technologique pourront avoir à travailler conjointement à la réalisation d'un ou de plusieurs projets spécifiques. Cette synergie est non seulement essentielle, mais elle sera certes des plus enrichissantes.

Les préalables

Bien que la Sûreté soit déjà en mesure de réaliser certains objectifs et que l'avancement de certains projets soit amorcé, la pleine réussite du projet organisationnel nécessite que certaines conditions soient réunies. De façon générale, outre un ajout de ressources humaines et matérielles souhaitables, une hausse des compétences et de l'expertise du personnel, la modernisation technologique s'avère un élément fondamental.

Les activités en cours

La mise en œuvre du Plan de renouvellement proposé au gouvernement s'échelonne sur au moins trois ans. Voici les projets pour lesquels des activités ont déjà été amorcées :

- définition d'un énoncé de Mission, vision, valeurs
- mise en place d'un système intégré de gestion et d'information en enquêtes
- analyse de situations de travail et définition de profils de compétence
- gestion des enquêtes et activités complémentaires
- formation en enquêtes criminelles
- gestion du rendement
- règlement sur la discipline et réorganisation de la Direction des affaires internes
- modernisation technologique
- amélioration des communications internes et externes
- les enquêtes dans le contexte de police de proximité

Vers une planification stratégique 2000-2003

Le 26 octobre dernier, l'État-major mandatait un comité responsable de la planification stratégique 2000-2003. Ce comité devrait déposer ses travaux au début de la prochaine année.

La planification stratégique se traduira par une vision claire, cohérente et globale de l'avenir de la Sûreté du Québec. Elle favorisera l'homogénéité des décisions et des actions ainsi que la mobilisation des ressources humaines envers l'atteinte des objectifs organisationnels.

Trois questions fondamentales sont à la base de l'exercice :

- *Quelle organisation sommes-nous ?*
- *Quelle organisation pouvons-nous et voulons-nous être ?*
- *Quelles contributions voulons-nous apporter ?*

Une communication suivie

Par le biais de « Sûreté Action », les membres de la Sûreté du Québec seront continuellement informés de l'état d'avancement du Plan de renouvellement. N'hésitez pas à vous adresser à la Direction des communications pour toute suggestion concernant le contenu ou la forme du présent bulletin.